



Formateur:



Jacques Lemieux
*Consultant en gestion
municipale*

Présentation

Les participants qui sont déjà familiers avec la gestion financière et la taxation municipale prendront connaissance des changements proposés, évalueront les impacts sur leur travail et intégreront les nouvelles règles dans leur municipalité en matières de reddition de comptes, de pouvoir général de taxation, de droits de mutation et de taxation à taux variés.

Un plan de cours détaillé sera disponible sous peu.